

# [ feuilles ]

## Kori Fruit

La gamme Kori est formulée à partir d'une base organique issue de la Recherche & Innovation OvinAlp, composée d'imis et d'Algiamines®.

**imis**, complexe amino-acide unique d'origine organique, est le **premier agent chélatant naturel homologué** par le Ministère de l'Agriculture (n°114-0009). Les Algiamines® sont formulés à partir d'une crème d'algues enrichie en acides aminés. D'une composition proche de celle des cellules végétales de la feuille et d'un faible poids moléculaire, **Kori assure l'assimilation des éléments minéraux** et leur intégration dans le métabolisme de la plante. Les hormones végétales ont un effet déstressant sur la plante, ce qui **facilite la pénétration des éléments minéraux dans la feuille en favorisant l'ouverture des stomates**.

Kori Fruit apporte le magnésium utile à la production de chlorophylle, pigment vert au cœur de la photosynthèse, en activant la mise en réserve des sucres, vitamines et protéines. Cet appoint nutritionnel va redynamiser le grossissement et conduire à un calibre homogène.

	Kori formulation	Fruit
K <sub>2</sub> O total		80 g/L
SO <sub>3</sub>		81 g/L
MgO total		20 g/L

La qualité du fruit repose principalement sur la teneur en sucre et en matière sèche. C'est à nouveau au cœur de la photosynthèse que le potassium intervient dans les processus de migration des acides aminés et des glucides. Le soufre entre dans la composition de certains acides aminés et participe à la formation d'ATP, source d'énergie indispensable pour la cellule. Avec un excellent rapport K/Mg, Kori Fruit apporte ces éléments en quantité équilibrée et suffisante pour une action synergique au sein des processus métaboliques du végétal.



### Préconisations d'emploi :

Kori Fruit s'utilise en pulvérisation foliaire.  
Ne pas dépasser une concentration de 3 %.



### Arboriculture

- 2 à 4 applications à 4 L/Ha à partir du stade G/H (nouaison).

### Maraîchage

- 2 à 4 applications à 4 L/Ha selon les prescriptions de votre technicien.

### Viticulture

- 2 à 4 applications à 4 L/Ha entre les stades nouaison et véraison.

En cas de fortes déficiences, le nombre et les doses d'applications peuvent être modulées en fonction des préconisations de votre technicien conseil.

*Ne pas dépasser les doses prescrites. Effectuer un test préalable en cas d'utilisation en mélange avec d'autres produits. Pulvériser par temps calme sur plante turgescence, éviter les heures chaudes. Stocker hors gel et à l'abri de la lumière dans l'emballage d'origine fermé. Toute utilisation du produit différente de la préconisation constitue une adaptation aux conditions particulières pour laquelle OvinAlp ne saurait être tenue pour responsable.*

Bidons de 10 L, palettes de 60 unités.

[www.ovinalp.fr](http://www.ovinalp.fr)

Le Plan | 05300 Ribiers | France | Tél. +33 (0)4 92 63 24 44 | Fax +33 (0)4 92 62 23 06 | [contact@ovinalp.fr](mailto:contact@ovinalp.fr)

SAS au capital de 1 001 241 € | RCS Gap B 344 725 312 | SIRET 344 725 312 00013 | APE 4675Z | n° de TVA intracommunautaire FR 69 344 725 312

